

Une formule Prévoyance

Pour garantir un capital sans contrainte. En fonction de votre âge, de votre état de santé, AFI Europe détermine le montant des cotisations que vous pourrez payer durant un laps de temps choisi ou durant toute votre vie.

Quoi qu'il arrive, vous êtes assuré que vos obsèques seront réalisées en toute quiétude.

Une formule Epargne

Vous disposez d'ores et déjà d'un petit capital, alors optez pour la formule Épargne. Votre capital sera revalorisé chaque année et vous n'avez plus à vous soucier de rien.

En cas de besoin, vous pouvez récupérer toute ou partie de votre épargne. Si au jour de votre décès, le capital est supérieur au montant de la prestation funéraire, l'excédent sera versé aux bénéficiaires que vous avez désignés.

Une garantie Assistance

Pack'Obsèques inclut également une garantie assistance rapatriement. Où que vous soyez, et dans le respect de vos souhaits, vous êtes certain de pouvoir reposer dans l'endroit que vous avez choisi.

Vos proches pourront également obtenir toutes les informations nécessaires qui répondront à leurs interrogations.

Une information claire et détaillée

A tout moment, et au moins une fois par an, AFI Europe vous communique le montant de vos garanties. Vous pouvez ainsi en toute tranquillité augmenter ou accélérer vos versements en vue de la réalisation de vos souhaits. Au moment de votre adhésion, vous disposez de tous les éléments vous permettant de souscrire dans des conditions optimales.

Une Association à votre écoute

L'Association souscriptrice du contrat est à même de vous accompagner pour faciliter et orienter vos choix, répondre à vos attentes et vous conseiller.

Pack'Obsèques en résumé...

	Formule Epargne	Formule Prévoyance
Age de souscription	À tout âge	Dès 40 ans (sans visite médicale)
Versements (* Versement initial de 1.000 €)	Unique (de 1.500 € à 15.000 €) Programmés (*) (75 € minimum/trimestre) Libres (*) (200 € minimum)	Unique (de 1.500 € à 15.000 €) Périodique (sur 2, 4, 6, 8, 10 ou 15 ans) Viager
Revalorisation annuelle	De l'épargne constituée avec Taux minimum garanti annuel	Du capital garanti
Rachat possible	Libre	Sous certaines conditions

Parce que Prévoir n'anticipe rien

- 1 Vous pouvez désigner une entreprise de prestations funéraires comme bénéficiaire de votre contrat. C'est elle qui se chargera, le moment venu de prendre en charge l'organisation des funérailles.
- 2 La « Garantie Assistance » post-décès soulage ceux qui vous entourent de toute la logistique matérielle.
- 3 Une association à votre écoute pour répondre à vos interrogations au 0820 893 806 (numéro indigo : 0,094€/min).

Gardez l'esprit libre...



Le Contrat Obsèques...
Pourquoi pas moi ?



D30BS_JPVA_0908

Pour profiter pleinement des saveurs de la vie

L'Union Nationale pour la Prévoyance Funéraire, en partenariat avec JPV Assurances, courtier d'assurance, a souscrit auprès d'AFI Europe, Compagnie d'Assurance sur la vie, le contrat Pack'Obsèques. Véritable contrat de pré-financement d'obsèques, Pack'Obsèques est un produit simple qui permet de se constituer un capital en vue du financement des funérailles.

Parce que s'aimer c'est aussi protéger l'autre

Pack'Obsèques option avantage* est une formule qui permet à un couple de souscrire un contrat Obsèques en primes périodiques, avec en cas de décès du 1^{er} assuré, l'arrêt du paiement des primes pour l'assuré survivant. Ce dernier reste couvert pour le capital prévu, revalorisé chaque année.

* voir conditions auprès de votre conseiller.



Si l'un de vous vient à disparaître, tout est déjà financé pour celui ou ceux qui restent !

Prévoir son avenir et construire celui de ses enfants n'est pas chose aisée pour les parents d'un enfant à charge ou handicapé. En organisant les questions matérielles grâce à Pack'Obsèques, vous assurez votre tranquillité et celle de vos proches.

Pack'Obsèques permet aux Parents d'associer leur enfant à leur projet en matière de prévoyance funéraire, ainsi, lorsque survient le 1^{er} décès, tout est financé pour celui ou ceux qui restent *

* voir conditions auprès de votre conseiller.

Souplesse et liberté

Grâce à ses formules Épargne ou Prévoyance, Pack'Obsèques vous laisse une grande souplesse : versements périodiques, versements libres, primes uniques, temporaires ou viagères. Vous pouvez souscrire dès 40 ans* et jusqu'à 90 ans, en toute liberté. Vous choisissez le montant du capital garanti, entre 1 000 € et 15 000 €. Vous choisissez le versement du capital au 1^{er} ou au 2^{ème} décès. Vous désignez librement un bénéficiaire, qui peut être une entreprise de prestations funéraires. Le moment venu, cette entreprise se chargera de l'organisation des funérailles.

* sauf dérogation



Coupon-Réponse

Sans aucun engagement de votre part

Vous désirez en savoir plus sur Pack'Obsèques ?

Formule Epargne Formule Prévoyance

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Téléphone portable :

E-mail :

OUI, je souhaite être contacté(e)
par un conseiller Entre 9 heures et 18 heures

- A mon domicile, de préférence entre : __ et __ h
 Sur mon lieu de travail, de préférence entre : __ et __ h.

Complétez ce coupon réponse et remettez le
à votre conseiller ou Renvoyez le par courrier.

Votre conseiller



Pompes Funèbres

Marne la Vallée Père & Fils

Grégory & Romuald HOUSSIN
1, rue de Rome - 77144 Montévrain